

## Aristote La théorie aristotélicienne du lieu

Michel Nodé-Langlois

Philopsis: Revue numérique https://philopsis.fr

Les articles publiés sur Philopsis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des éditeurs et des auteurs. Vous pouvez citer librement cet article en en mentionnant l'auteur et la provenance.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr

On reproche couramment à la physique aristotélicienne de ne pouvoir être une science authentique, de ne pouvoir être que "préscientifique", du fait qu'elle serait fondée sur une métaphysique, c'est-à-dire, suivant une identification généralement admise aujourd'hui, sur de l'*invérifiable*. Ce jugement est très équivoque parce qu'il repose sur des définitions et des oppositions étrangères au point de vue d'Aristote lui-même.

Aristote ne distinguait pas les sciences par leur méthode, mais d'abord par leur objet. Si l'on peut parler de la science en général, c'est que, comme vertu intellectuelle, elle est une disposition acquise de l'intelligence qui rend capable d'échapper à l'opinion en produisant des démonstrations. Il n'est pas, pour Aristote, de science qui ne démontre, qui ne prouve certaines conclusions, même si la démonstration comporte dans ses prémisses des propositions empruntées à l'expérience. Et comme il ne saurait y avoir de démonstration des principes d'une preuve démonstrative, comme d'autre part Aristote ne voit, en-dehors du raisonnement déductif, rien qui puisse nous instruire si ce n'est l'induction à partir de l'expérience sensible, il faut en conclure qu'il n'est pour lui aucune science, même des plus abstraites, qui n'entretienne quelque rapport à l'expérience, que ce soit comme source première de ses intuitions fondamentales, comme moyen d'attester ses propositions par l'exemple, voire, et peut-être plus essentiellement, comme moyen de réfutation et d'élimination de théories irrecevables.

Dans cette perspective, où le logique et l'empirique sont distingués sans être encore dissociés, il y a bien une méthodicité caractéristique de la science en tant que telle. Mais la méthode ne diversifie pas la science du fait même qu'elle est constitutive de son essence formelle. Les sciences ne sont dès lors diverses que dans la mesure où il existe du démontrable dans plusieurs ordres. Aristote distingue ainsi ce que les scolastiques dénommeront à sa suite les trois degrés d'abstraction. Ce terme ne désigne pas alors l'universalité qui est le caractère de tous nos concepts, en tant qu'ils sont la représentation unifiée d'une multitude indéterminée, soit de sujets singuliers, soit d'autres concepts. L'abstraction dont il s'agit s'entend par rapport à l'existence matérielle et aux conditions qu'elle implique.

Toute science en effet a selon Aristote pour objet propre certaines *formes*, c'est-à-dire certains types d'êtres, ou de manières d'être, ou d'aspects de l'être. Mais de telles formes peuvent premièrement être le caractère commun à une multiplicité d'êtres matériellement distincts, et être envisagées comme telles, c'est-à-dire en tant qu'inhérentes à l'être matériel, appréhendé d'abord comme objet de sensation. C'est pourquoi, selon le texte de la *Métaphysique*, l'objet de la *physique* est la forme d'un être *mobile*, c'est-à-dire changeant, et qui d'autre part "n'existe pas indépendamment de la matière"; soit, comme dit aussi Aristote, une forme *non séparable*, et étudiée en tant que telle. De quoi Aristote donne un exemple qui est bien à lui, en disant que le physicien étudie en tant que tel le *camus*, qui est une concavité inhérente à un certain type de nez, et non pas la concavité en général, qui sera plutôt l'objet du géomètre. La physique fait certes abstraction des singularités individuelles qui distinguent les sujets matériels – ce que la scolastique appellera la *matière désignée*, c'est-à-dire celle qu'on peut montrer du doigt, ou appeler, comme Aristote, τοδε τι. Mais la physique ne fait pas abstraction de la matérialité en général : bien plutôt fait-elle de celle-ci son objet, pour autant que la matérialité est principe de changement.

Cette caractérisation s'éclaire, comme toujours, si on la compare à celle des autres sciences.

Le deuxième degré d'abstraction est constitutif des sciences mathématiques. Celles-ci étudient, selon Aristote, des formes qui ne sont pas réellement séparables, c'est-à-dire qui ne peuvent pas avoir d'existence distincte, mais le font comme si ces formes étaient séparées, et en les considérant du même coup comme des essences immobiles. L'abstraction s'entend ici par rapport à la matière sensible, mais non pas par rapport à toute matérialité : car les êtres mathématiques ont en commun avec les êtres matériels une divisibilité essentielle, soit comme nombres, soit comme grandeurs. Dans le langage propre à Aristote, cela revient à dire que les mathématiques étudient des accidents, c'est-à-dire de simples attributs, comme s'ils étaient des substances, c'est-à-dire des sujets dont on puisse énoncer et surtout démontrer certaines propriétés. Par exemple, le triangle n'existe pas comme il existe des objets triangulaires, mais le mathématicien peut produire une science de la triangularité en définissant le triangle en général, et en démontrant, par exemple, qu'il s'inscrit dans un cercle dont le centre est à l'intersection des médiatrices de ses côtés. Cette conception des mathématiques suppose assurément non seulement l'affirmation, déjà attribuée à Protagoras, selon laquelle rien de sensible ne peut être la figuration adéquate d'un être mathématique, mais aussi la critique approfondie de la version idéaliste du platonisme, sur laquelle je ne peux m'étendre ici.

Le troisième degré d'abstraction peut alors être saisi dans les mêmes termes comme celui qui prend pour objet des formes d'être à la fois immobiles – à la différence des formes naturelles – et réellement séparées – à la différence des idéalités mathématiques. Cette double qualification caractérise l'objet de ce qu'Aristote nommait "philosophie première" – pour autant que le nom de *métaphysique* n'est pas de son invention –, et qu'il finit par identifier à la théologie philosophique. Cette science fait abstraction non seulement de la matérialité sensible, mais de toute matérialité puisqu'elle ne prend pour objet ni le sensible naturel changeant, ni les aspects formels généraux de sa divisibilité, mais l'éternel subsistant.

On voit que pour Aristote le recours à l'expérience n'avait rien d'un critère unique et décisif pour définir la scientificité de la science par rapport à ce qui tomberait en-dehors d'elle, c'est-à-dire censément dans la croyance. Aristote a sans doute été le premier à poser l'exigence épistémologique de fonder sur l'expérience une science qui prétend traiter de la réalité des êtres naturels sensibles : c'est pourquoi il loue Démocrite d'avoir cherché à se conformer aux phénomènes, et il reproche aux platoniciens d'avoir procédé διαλεκτκικως, c'est-à-dire en se contentant d'un raisonnement formel oublieux des faits empiriques. Mais Aristote sait aussi qu'il ne saurait y avoir de preuve scientifique, y compris en physique, si ce n'est sur la base de principes abstraits qui ne sont pas la simple traduction ni le résumé de faits constatables. Aussi admet-il que la rigueur démonstrative est sans doute plus facile à obtenir en mathématiques, voire en philosophie première, qu'en physique, parce que cette rigueur est à la mesure de la simplicité des objets étudiés. Mais en outre il pense que même ces sciences, à qui leur abstraction permet d'échapper à l'indétermination de l'être matériel, trouvent la source première de leurs concepts dans la sensation, sans laquelle aucune intellection n'est possible.

On comprend dès lors certaines formules du livre IV de la *Physique* qui rappellent incidemment, au cours de l'étude du lieu, la méthode qui est celle d'Aristote : pour attester que la localisation d'un corps est pour lui une relation à autre chose, il en appelle d'une part à "l'examen inductif (επακτικως)" qui "ne nous fait rien voir qui soit en aucun sens dans soimême", d'autre part au "raisonnement" qui "montre clairement que c'est impossible" (210b 8). Et cette confirmation mutuelle de *l'induction* et de la *déduction* vise à "faire que ce qui semble appartenir au lieu lui appartienne effectivement" (211a 9), c'est-à-dire à transformer en propriétés démontrées des qualifications qui étaient d'abord objet de constatation ou d'opinion.

On voit du même coup ce qu'il y aurait d'arbitraire à considérer que la physique aristotélicienne ne saurait être une science pour la raison qu'elle se fonderait sur des postulations métaphysiques. Si cela signifie que ses preuves reposent, entre autres principes, sur des axiomes logiques portant sur l'être en tant que tel, par exemple le principe de non-contradiction, alors il faut dire que c'est le cas de toute science, et encore des nôtres. Il faut même ajouter que pour Aristote de tels principes ne constituent pas l'objet propre de la philosophie première, puisqu'ils appartiennent à toutes les sciences, et que cette philosophie se spécifie non pas comme axiomatique mais comme théologie. Et il faut dire en outre que la philosophie première n'est première que logiquement, et non pas chronologiquement, puisque c'est seulement à partir de la physique qu'on y accède.

Cette articulation des sciences se traduit très clairement dans l'économie générale des huit livres de la *Physique*, comme l'indique le plan que saint Thomas donne de l'œuvre dans son Commentaire.

Le livre I annonce assez logiquement son intention de traiter des principes de cette science, mais ce projet débouche d'abord sur une discussion que nous ne manquerions pas de qualifier d'ontologique, puisqu'elle consiste pour l'essentiel en une réfutation de la doctrine parménidienne sur l'unité immobile de l'être. Or cette discussion s'explique par le fait que ladite ontologie prive la physique de son objet en niant la réalité de la nature, si par nature on entend l'ensemble des êtres qui sont sujets au devenir. L'existence de la nature ainsi conçue est présentée par Aristote dès le chapitre 2 comme une évidence inductive, c'est-à-dire une vérité générale immédiatement saisissable à partir de l'expérience. De fait le poème de Parménide rejetait dans la "voie de l'opinion" les discours des physiciens sur le devenir des choses, et lui opposait la "voie de la vérité", fondée sur la seule considération de l'être. C'est pourquoi l'argumentation dialectique approfondie du livre I de la **Physique** se donne pour but de lever ce que nous appellerions des obstacles épistémologiques à la constitution d'une science du mouvement naturel. Alors seulement il devient possible d'admettre que le devenir est une réalité et de penser l'être mobile comme celui que sa matière rend capable de recevoir des formes contraires, chaque forme équivalant à la privation de son opposée.

À l'autre extrémité de l'œuvre, dans les livres VII et VIII, la transition entre la physique et la philosophie première est donnée par la démonstration de l'existence du premier moteur, et de ceux de ses attributs qui peuvent être déduits de son statut de cause première de la nature. Cette démonstration est reprise et complétée dans le douzième livre de la *Métaphysique*, mais il est clair qu'elle n'est possible pour Aristote que sur la base de la théorie du mouvement naturel qui est l'objet propre de la science de la nature. C'est donc bien ici la métaphysique qui présuppose la physique et non pas l'inverse, même si c'est pour la première à ses risques et périls.

Cette perspective permet de comprendre ce qu'Aristote élabore entre ces deux pôles de l'œuvre, à commencer par la conception générale de la nature qu'expose le livre II, conception déterminante pour tout ce qui suit, puisque, selon l'indication de saint Thomas, il ne s'agit pas là seulement des principes de l'être naturel en général, mais des principes de la science de cet être, à savoir des propositions qui doivent en quelque sorte orienter le regard du physicien, en lui dictant les bonnes questions qu'il convient de poser pour chercher l'explication de l'être naturel. C'est ici qu'Aristote expose les principes de sa conception finaliste de la nature. D'après celleci, l'explication physique doit consister à montrer comment des mécanismes matériels sont les moyens efficaces qui concourent de façon organisée à la production de certains résultats. Mais du même coup, cette conception montre aussi que dans une nature où la causalité n'est pas univoque, il y a place pour la contingence du hasard. Ainsi l'affirmation que " la nature ne fait rien en vain" n'est pas un a priori qui lui commande de conclure que in natura non datur casus, comme dira Kant. C'est un principe qui s'enracine dans une comparaison d'abord empirique entre la production des effets naturels et de ceux de l'art, dans leur différence commune avec l'irrégularité dépourvue d'intention qui caractérise le hasard.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr